

LA NAISSANCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE DANS L'EST DU QUÉBEC

La Société d'histoire du Bas St-Laurent remercie sincèrement le Conseil Régional de Développement de Québec qui a permis la reproduction intégrale de la conclusion de leur intéressante étude parue en janvier 1979: "Développement régional et mouvement populaire. L'exemple de l'Est du Québec", CRD—Québec, janvier 1979, 144 p.

L'Est du Québec a beaucoup été étudié: le seul plan du BAEQ compte dix cahiers et plus de 1,000 pages. Et deux faits surprennent dans les écrits post-BAEQ: 1. "Personne (...) n'a osé entreprendre la lourde tâche de dresser un bilan du BAEQ ou de l'ODEQ qui a pris la relève." (1) 2. Personne non plus n'a fait d'analyse concrète du mouvement populaire de l'Est. Peut-être pouvons-nous penser que la meilleure critique à l'intervention de l'Etat a été fournie par l'émergence de ce mouvement populaire.

D'emblée, un rapport s'établit entre la naissance de ce mouvement et la sur-exposition technocratique politique de cette région, comme le note Marcel Rioux dans le préliminaire du numéro spécial de la revue **Possibles** sur le Bas du Fleuve — la Gaspésie: "Après coup, il semble bien que la retombée la plus bénéfique du BAEQ et des autres actions gouvernementales a été la prise de conscience progressive des citoyens et l'acquisition d'une grille d'analyse de leur situation globale. C'est d'ailleurs quand on a commencé à appliquer certaines recommandations du BAEQ, à fermer treize paroisses, que sont nées les Opérations-Dignité qui visaient à la prise en main par les citoyens eux-mêmes de leur propre destin." (2)

Mais un tel constat laisse encore obscure la saisie des forces à l'origine de ce mouvement, comme il pousse à se questionner sur le contenu de cette "conscience" et sur le succès de cette "prise en main de leur destin" par "les citoyens eux-mêmes".

Précisons ici ces questions, qui sont des brèches ouvertes sur la réalité du mouvement populaire de l'Est:

a) Comment expliquer la naissance de ce mouvement? La réponse à cette question doit dépasser la simple mise en rapport du BAEQ et du mouvement et chercher à identifier les leaders et la base mobilisée, les intérêts défendus, pour mieux saisir la rupture que le mouvement inscrit par rapport à l'intervention de l'Etat.

b) Comment se présentent les rapports entre l'Etat et le mouvement? Si ce rapport s'est noué autour de la politique de relocalisation, il s'articule aujourd'hui principalement à un changement dans la politique forestière. Quel est le sens de ce déplacement? De plus, quel contrôle l'Est tend-il à exercer sur le mouvement? Comment ont évolué les stratégies contradictoires de l'Etat et du mouvement?

c) On parle d'un mouvement populaire. En réalité, il recouvre plusieurs projets ou groupes. Qu'est-ce alors qui fonde son unité? Sa conscience? Si ce mouvement

s'auto-définit par l'appropriation du concept d'aménagement intégré des ressources, emprunté au discours technocratique, ce n'est pas ce qui en fonde principalement l'unité car celle-ci repose, non sur le discours que le mouvement tient sur lui-même, mais sur les luttes qui inscrivent, étroitement liés, la matérialisation de ce mouvement et son sens.

d) Finalement, qu'est-ce que ce mouvement nous enseigne sur la possibilité d'un développement populaire?

1. Naissance et composition du mouvement

Il est toujours difficile d'écrire l'acte de naissance d'un mouvement social. Le premier réflexe est d'en attribuer la paternité à ses leaders, ce qui ferait du mouvement de l'Est un mouvement d'élites traditionnelles qui ont assumé un rôle contestataire. L'on sait que les trois O.D. ont été fondées, au début des années 70, par trois curés; on se souvient du Manifeste signé par 17 curés du comté de Matapédia, rendu public en novembre 70, dans la foulée des événements d'Octobre. On se rappelle aussi de l'importance de l'action du député fédéral Pierre de Bané dans la naissance et le développement des O.D.

C'est dans cette église qu'a eu lieu la première manifestation d'O.D.I.

La crédibilité de ces leaders compte sans doute pour beaucoup dans l'importance de la mobilisation populaire: 3,000 ruraux présents à l'assemblée d'O.D., le 22 septembre 1970, à Ste-Paule; expansion des O.D. ailleurs dans la région; reconnaissance du leadership des O.D. par d'autres organismes régionaux (reconnaissance fort ardue dans le cas du C.R.D.); etc.

Mais il faut voir aussi que le rôle des leaders, leur crédibilité, leurs initiatives, ont servi de catalyseurs à un mouvement qui reçoit en réalité sa force et son sens de sa base. Ce mouvement est donc un mixte de notables et de petits agriculteurs et propriétaires de boisés, pour qui la défense de leur dignité passait par la conservation de leur arrière-pays, c'est-à-dire de leurs propriétés, et dont la colère n'était que la réplique donnée à l'agression que constituait la politique de relocalisation.

Ainsi, ce mouvement populaire de l'Est est d'abord mouvement d'auto-défense, lutte économique. Et, dans la mouvance de ce combat, il devient lutte politique, non seulement contestation d'une politique, mais attaque d'une logique politique, présente dans les différentes politiques sectorielles qui, malgré leur diversité, cumulent leurs effets dans les phénomènes de concentration des activités économiques, de migration forcée de la population, etc, qui affectent l'Est du Québec de façon particulière. Certes, cette lutte politique ne s'exprime pas directement sur la scène politique, mais elle prend des formes diverses, qui vont des critiques et des moqueries (3) portées contre certains hommes politiques, à la volonté de création d'un organisme populaire régional d'aménagement, embryon de pouvoir régional, en passant par l'apolitisme apparent des uns ou l'idéologie libertaire des autres, formes morales et utopiques de la lutte politique.

2. Rapports entre l'Etat et le mouvement

La fermeture des 80 paroisses marginales, telle que prévue dans le Plan, a constitué l'aspect coercitif, et même répressif, d'une politique régionale qui se présentait comme volonté de structuration régionale, de rattrapage de l'Est par rapport aux autres régions du Québec. Après la fermeture des 13 premières paroisses, un mouvement d'opposition s'amorce, que matérialisent les Opérations Dignité I, II, III, identifiées chacune à une partie de territoire du Bas-du-Fleuve, et regroupant plus de 65 paroisses.

Pour répondre au mouvement d'opposition suscité par les O.D., le gouvernement a tout d'abord ralenti l'application de sa politique de fermeture de paroisses, puis il a défini une relocalisation moins coercitive à faire sur une base volontaire et individuelle. Cette deuxième politique de relocalisation identifiait les centres agro-forestiers, nouveaux lieux d'accueil pour relocalisés. Ce changement de politique n'a pas rendu les O.D. moins tenaces, et il a d'autre part suscité un mécontentement dans la population de l'arrière-pays, en opposant municipalités désignées et municipalités non-désignées.

Cette désignation de centres agro-forestiers a été complétée par un découpage territorial de quatorze unités d'aménagement de la forêt privée, découpage qui a servi de base d'identification à cinq Sociétés d'exploitation des ressources (SER) et à neuf groupements forestiers. On peut dire des SER qu'elles sont à la fois le gain principal des O.D. (la négociation avec le gouvernement dura toute l'année 1973) et aussi la concession principale du gouvernement aux revendications populaires (les SER et groupements forestiers de l'Est, couvrant 6.7% du territoire québécois, accaparent 60% des subventions gouvernementales accordées pour l'aménagement de la forêt privée).

Si l'on cherche à comprendre la raison de ce nouvel aiguillage de la politique gouvernementale, il faut tenir compte de la nouvelle politique forestière qui s'élabore à cette époque. L'objectif principal de cette politique, telle qu'exprimée dans le Livre vert du ministre Kevin Drummond en 1972, visait essentiellement à refaire un plan d'approvisionnement rationnel (c'est-à-dire le moins cher possible) pour les usines de pâtes et papier. La rétrocession constituait le moyen principal pour réaliser cet objectif; du côté de la forêt privée, facilement accessible à cause du réseau routier existant, le gouvernement décidait de fournir un support au reboisement, en favorisant le regroupement des propriétaires dans les groupements forestiers, ce qui permettait un meilleur contrôle de l'utilisation des argents. Mais, point faible de cette réforme, ses aspects "socialisants" (rétrocession, regroupement des propriétaires de boisés privés) restent subordonnés aux contraintes fixées par l'approbation privée de l'exploitation de la ressource forestière par les grandes compagnies de pâtes et papier.

En un mot, le mouvement populaire a forcé l'Etat à reculer en partie sur sa politique de relocalisation et il a été entraîné par lui dans un champ de négociations, face auquel il demeure (comme l'Etat lui-même) en position dominée, sans possibilité de le prendre en charge dans

sa totalité. Les concessions économiques apparemment importantes accordées par le gouvernement laissent non-touchée et non-négociée la question de l'utilisation future de la forêt, rattachée à la question plus large du contrôle du développement régional.

D'autre part, si l'on considère l'évolution des stratégies contradictoires de l'Etat et du mouvement, on repère du côté de l'Etat une volonté de plus en plus grande de récupération et de contrôle et du côté du mouvement des efforts d'autonomie qui, battus en brèche par l'Etat, renforcent pour autant la combativité du mouvement.

Ainsi, le JAL a obtenu ce que les SER, qui négociaient concurremment, n'ont pas obtenu, soit le pouvoir réel de faire de l'aménagement intégré. Le mouvement a cherché à dépasser ce refus en mettant sur pied un organisme régional de distribution des subventions publiques, la SAIREQ. Jusqu'ici, l'Est n'a à peu près rien concédé face à cette revendication, puisqu'il cherche à mettre sur pied ses propres structures régionales, articulées autour des conseils de comté. C'est ce que révèle l'obligation faite à la CART d'intégrer des représentants municipaux. Par ailleurs, la SAIREQ existe, malgré tout, de même que les O.D. Quant au projet Basques-Neigette, il constitue un projet où se heurtent des significations contradictoires: il a un sens récupérateur évident, mais il est aussi l'effet des revendications antérieures du mouvement. Tout ceci démontre que le rapport de force entre l'Etat et le mouvement, bien que déséquilibré, est suffisamment établi pour que soit légitimée et irréversible la négociation entre eux.

3. L'Unité du mouvement

Le mouvement populaire de l'Est du Québec tire son unité, non de sa base géographique ou sociale, ni du fait qu'à travers ses différentes manifestations il tend vers un aménagement intégré des ressources, mais des luttes qui le soulèvent et qu'il produit — luttes pleines de sens, grosses d'un rapport nouveau à la société et au développement.

LA FORET COMME LA TERRE APPARTIENT A CEUX QUI LA CULTIVENT

A première vue, on pourrait dire du mouvement populaire de l'Est qu'il est rural, et non régional. C'est en effet un mouvement de l'**arrière-pays**. Sa base est surtout composée de propriétaires de boisés privés, de forestiers, de petits agriculteurs. Ses enjeux concernent principalement la forêt et l'agriculture. Il n'est pas lié à la bourgeoisie industrielle et commerciale des villes — si ce n'est qu'il trouve quelques alliés parmi les fonctionnaires régionaux exécutants. Cependant, il acquiert une spécificité régionale quand ses luttes manifestent le rapport réel de l'Etat à la région: désintégration des activités économiques "traditionnelles", migration forcée, subordination aux intérêts économiques nationaux et régionaux dominants, etc.

Le mouvement populaire de l'Est s'est identifié en s'appropriant un concept du discours technocratique: il veut, lui, faire de l'**aménagement intégré des ressour-**

ces, et non seulement en parler. Ce concept a été utilisé dans la politique forestière du gouvernement et exprimait l'intention de favoriser l'utilisation harmonieuse et polyvalente de la forêt. Le mouvement populaire a élargi ce concept, d'une extension à la fois horizontale et verticale, et en a fait le principe de totalité de ses revendications. En effet, sous l'impulsion des O.D., des SER, du JAL, du Conseil Régional de Développement de l'Est, le terme d'aménagement intégré a été étendu à l'ensemble des ressources (forestières, agricoles, touristiques) et il a toujours été associé à l'idée du contrôle par la population de l'aménagement de "ses" ressources.

C'est autour de ce projet qu'ont été articulées plusieurs luttes entre l'Etat et le mouvement populaire. La longue négociation de la formule de gestion des SER a échoué entre autre sur la planification d'activités intégrées d'aménagement. Le gouvernement souhaitait que les représentants des O.D. acceptent la formule de groupement forestier, concerné uniquement par l'exploitation forestière. C'est le sens principal de la lutte du JAL de fournir la preuve que l'aménagement intégré des ressources est possible, et qu'il permet la création d'emplois diversifiés, aptes à consolider la structure économique de la localité. Ce qui provoque la rupture entre l'Etat et le mouvement populaire, c'est lorsque celui-ci, dans son projet de gérer "ses" ressources, revendique la gestion autonome ou, à tous le moins, la gestion mixte des programmes d'aménagement financés par le gouvernement. Passe encore la consultation de la population, mais non la participation décisionnelle ! A ce sujet, le projet de Basques-Neigette est un exemple frappant: la revendication, par les organismes représentant la population (C.R.D., U.P.A., etc.), d'une structure de réalisation du plan et de gestion des ressources qui soit mixte, c'est-à-dire composée de technocrates et de délégués de la population, n'a même pas été négociée. La première version du plan de Basques-Neigette abordait cette question, en proposant une définition de "Gestion mixte", qui légitimait la "participation conjointe du M.A.Q., du M.T.F., du M.T.C.P., et du groupe de gestion (SER ou groupement forestier) à la mise en valeur de blocs homogènes de parcelles agricoles et de forêts, publiques et privées, à l'intérieur des unités d'aménagement de la forêt privée". Cette proposition a été bloquée au niveau administratif régional. La version 3, définitive, ne retenait pas cette définition...

Au total, l'unité du mouvement populaire dans l'Est lui vient de la convergence de ses luttes, du sens que celles-ci portent comme moyens de défense des intérêts des agriculteurs et propriétaires de boisés. Ainsi, les O.D. ont forcé le retrait de la politique de relocalisation et elles ont négocié la formule des SER. Celles-ci luttent à chaque année pour la négociation de leur budget; de plus, elles tentent avec difficulté de déborder l'exploitation forestière et de susciter des projets agricoles et touristiques. Un dur combat est mené pour la distribution en faveur de la population des lots intramunicipaux achetés par l'Etat, qui n'a pas encore consenti à les revendre. Il fallut 16 mois d'effort au JAL pour obtenir sa charte de coopérative et être reconnu comme maître-d'oeuvre du développement et de l'aménagement de son territoire.

Différents organismes de la région, tels le C.R.D.,

l'U.P.Q., les SER, etc., ont créé une institution régionale, la SAIREQ (Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec), dans le but de se faire reconnaître par l'Etat comme porte-parole de ses membres et responsable de la répartition des budgets. Jusqu'ici, l'Etat n'a consenti à accorder à la SAIREQ qu'un rôle mineur: celui de l'assistance technique forestière aux SER, rôle autrefois joué par le FRUL (Fonds de recherche de l'Université Laval).

Le sens que porte ces luttes est multiple: refus de la désarticulation sociale que détermine la politique de l'Etat pour la population de l'arrière-pays, défense de l'emploi, revendication du droit au travail en opposition à la dépendance, affirmation du désir de maintenir la vie régionale, revendication d'autonomie dans l'aménagement des ressources, capacité d'utiliser des moyens de défense dont le caractère parfois illégal n'est que l'envers de la violence exercée par l'Etat, volonté de forcer l'Etat à consentir des gains aux revendications exprimées par les groupes, etc.

4. Vers un nouveau modèle de développement

Le mouvement populaire de l'Est s'inscrit comme négation de cette négation de la société régionale effectuée par la loi d'airain du capital et par la logique d'intervention de l'Etat. Il affirme un nouveau modèle de développement, encore marginal mais suffisamment élaboré pour faire bouger l'Etat.

Le mouvement populaire n'a pas à être évalué qu'en fonction de macro-variables telles que l'arrêt de la migration, la diminution régionale du chômage, la croissance de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs, son impact dans le produit intérieur brut, etc. Ne faire que cette opération, qui emprunte ses critères à la science de l'économie (dominante), reviendrait à être plus catholique que le pape: c'est accepter une grille de lecture qui au point de départ refuse de voir ce qui marque le mouvement dans l'espace régional.

Bien sûr, **ce mouvement est d'abord un mouvement de défense de l'emploi**. Combien en a-t-il créé? 600 nouveaux emplois (temporaires) en 1975-76 et 865 en 1976-77 par les SER de la Vallée, de la Métis, et des Monts. Une projection théorique valant pour 3 des 20 aires d'aménagement du territoire de Basques et de Neigette, révèlent que l'emploi dans le seul secteur forestier passerait de 4.8 unités — travail/homme à 156.6. Dans cette perspective d'évaluation quantitative de son action, le JAL énumère les indices suivants de sa performance:

Taux de dépeuplement dépassant 24 entre 1966 et 1971 s'est stabilisé à près de zéro entre 1971 et 1975. 91 nouvelles familles sont venues habiter dans le territoire.

VIVRE ICI OU... CHOMER AILLEURS

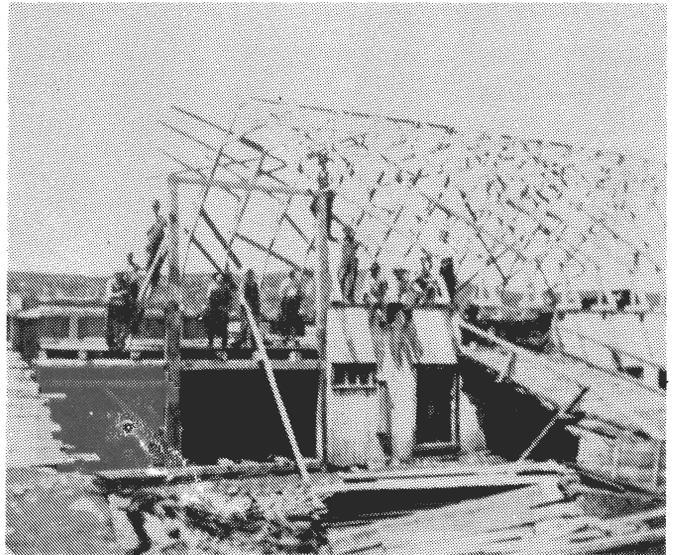
- Les deux tiers des familles ont rénové leur maison. Le quart des familles possèdent un nouveau logement, soit parce qu'ils ont acheté une maison mobile (17), acheté une maison ordinaire (77) ou déménagé leur maison (8).

- 46 résidents ont acheté, depuis 1971, une ou plusieurs terres; 34 résidents vendaient leur terre dans le même temps; aujourd'hui, 70 familles seraient prêtes à acheter une terre, alors que 19 seulement pensent à vendre.
- En trois ans, le groupement forestier a réalisé des travaux de sylviculture sur 921 acres de forêt privée et 914 acres de forêt publique. Le roulement de son chiffre d'affaires s'établit à plus de \$240,000. Il a embauché, cette année, plus de 50 bûcherons.
- La Coopérative, par le projet pommes de terre de semence, revalorise actuellement 371 acres de terres cultivables qui retournaient à la forêt. Quelques cultivateurs ont consolidé leur exploitation, 9 se sont regroupés sur 4 bonnes entreprises. 1,300 acres de bonne terre ont été arrachées à la forêt.
- L'effectif laitier s'est accru de 39%.
- Le tiers des cultivateurs n'auraient pas effectué d'investissements ou auraient hésité à en faire sans l'avènement du projet JAL.
- Les investissements, considérés entre le laps de temps 1966-70 et 1971-75, ont augmenté de 215%, mis à part le projet de pommes de terre.
- Les commerces ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 30%. (4)

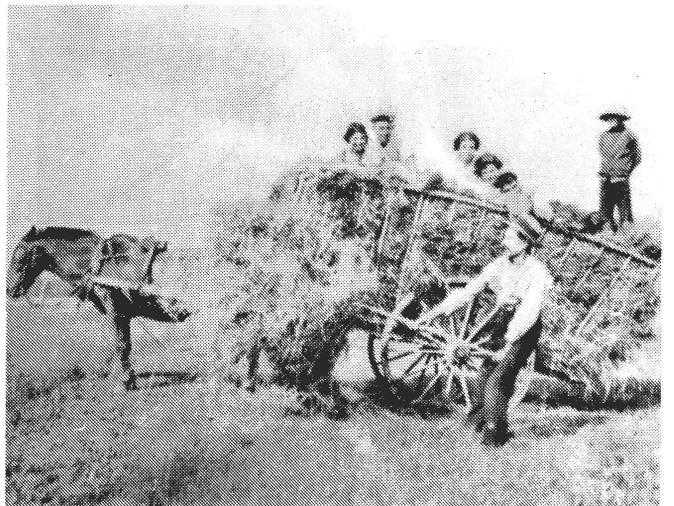
Pour apprécier à leur valeur ces réalisations, acquis, et victoires économiques, si fragiles soient-ils, il faut tenir compte du fait qu'ils sont le résultat de luttes ardues contre l'Etat et contre l'effet de démobilitation dans le peuple des lois implacables de l'économie. Les revendications du mouvement populaire, ses attaques ou ses ruses, ses pressions et ses négociations, ont fini par traverser l'Etat, qui a dû consentir des concessions. Il est à noter que cette traversée de l'Etat par le mouvement populaire passe difficilement par la présence physique de représentants du mouvement populaire au sein d'organismes étatiques: l'insuccès de la gestion mixte dans le projet Basques-Neigette et la difficile mise sur pied de la SAIREQ sont là pour le prouver. Mais une telle présence est-elle nécessaire, même si on ne doit pas nécessairement l'exclure? Il est important pour le mouvement populaire, qu'il soit régional ou urbain, de garder sa spécificité de mouvement social, de conserver sa créativité et sa liberté, d'être mû d'abord par le désirable plutôt que par le possible. Certes le mouvement populaire doit chercher à opérer des changements dans la pratique de l'Etat, mais des changements qui n'aboutissent ni à une synthèse ni à une rupture. (5)

Finalement, ce qu'inscrit le mouvement populaire de l'Est dans l'espace et dans les rapports sociaux, ce sont des points de résistance et de révolte aux formes d'exploitation et de marginalisation que génère le système capitaliste, — des luttes, dont les interférences et les entrecroisements forment les forces qui mèneront des luttes plus globales, — des prises de pouvoir local, partiel, germes d'un affrontement plus large. A ce titre, le mouvement populaire de l'Est est exemplaire pour toutes les régions du Québec.

1. F. Harvey, UQAR, dans **La problématique du développement en milieu rural**. Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, les 24 et 25 octobre 1975, p. 263.
2. Marcel Rioux, "Ceux d'en-haut et ceux d'en-bas", dans **Possibles**, vol. 2, no. 2/3, hiver-printemps 1978, p.10.
3. A titre d'exemple, cette lettre ouverte des O.D. au député Bona Arsenaault, intitulée "Bona nobis pacem" (Sacre-rious la paix Bona), reproduite dans le **CRD-Information** du 24 mai 1976.
4. Coopérative de développement agro-forestière du Témiscouata, **JAL, un espoir pour l'Est du Québec**, sans date, pp. 16-17.
5. Sur cette idée du rapport dialectique entre le mouvement social et le mouvement politique, plusieurs réflexions convergent: ainsi, N. Pulantzas, **L'état, le pouvoir, le socialisme**, 1978, notamment pp. 285-287; R. Dulong, **Les régions, l'état, et la société locale**, 1978, pp. 73-74; A. Touraine, **Lettres à une étudiante**, 1974, pp. 42-43, 218.



Construction d'une étable. St-Simon (cté Rimouski). 1920.



Le temps des foins. St-Simon (cté Rimouski). 1920.